

Rapport d'évaluation externe

Etablissement : Cité Scolaire Louis Pasteur

Commune : Neuilly-sur-Seine

Département : Hauts de Seine

UAI (ex RNE) : 0920142E

Chef d'établissement : Pierre Carbajo

Date de rédaction du rapport final : 15 juin 2023

I. Organisation et modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

Principales dates de l'auto-évaluation :

- ◆ Réunion de pré-rentrée et jours suivants : annonce de la participation de la cité scolaire Pasteur à la troisième vague des établissements évalués dans l'académie de Versailles ;
- ◆ 23 septembre 2022 : envoi sur Pronote d'un premier message à l'ensemble de la communauté éducative pour constituer un comité de pilotage ;
- ◆ Fin septembre – début octobre : mise en ligne des questionnaires sur Pronote ;
- ◆ 10 octobre 2022 : première réunion du comité de pilotage et retour sur les questionnaires ;
- ◆ 14 novembre 2022 : mise en place du calendrier de l'auto-évaluation ;
- ◆ 06 décembre 2022 : réunion des pilotes des quatre groupes de travail – premiers éléments de diagnostic ;
- ◆ Décembre 2022 : échanges par courriels pour étoffer les contributions des groupes de travail ;
- ◆ 06 janvier 2023 : conseil pédagogique spécial – demi-journée banalisée ;
- ◆ 24 janvier 2023 : réunions de rédaction des synthèses par domaines ;
- ◆ 30 janvier 2023 : réunion de clôture des travaux.

Organisation du comité de pilotage :

La composition du comité de pilotage s'appuie sur la base des élus aux conseils d'administration de l'ensemble de la communauté éducative (personnels enseignants et non-enseignants, élèves et parents d'élèves) ; il est constitué de quatre sous-groupes de travail correspondant aux quatre grands domaines de l'évaluation ; chaque groupe est piloté par un des membres de l'équipe de direction.

Composition globale de chaque groupe :

- 2 à 4 enseignants (1-2 collège / 1-2 lycée)
- 1 à 2 agents (administratif, de laboratoire ou territorial)
- 2 à 4 parents (1-2 collège / 1-2 lycée)
- 2 à 4 élèves (1-2 collège / 1-2 lycée)
- Autres, au titre de leur qualification : CPE, AED, infirmières scolaires et PsyEN

Principales dates de l'évaluation externe :

- ◆ 07 janvier 2023 : prise de contact par téléphone entre le chef d'établissement et la coordonnatrice des évaluateurs externes : le proviseur informe de la date de remise du rapport d'auto-évaluation, pour début février 2023
- ◆ 18 janvier 2023 : constitution définitive de l'équipe des quatre évaluateurs externes
- ◆ 30 janvier 2023 : remise du rapport d'auto-évaluation
- ◆ 10 février 2023 : réunion de préparation de la visite par les évaluateurs externes
- ◆ Mars-avril : trois journées de visite lundi 13 mars, mercredi 29 mars, mardi 04 avril
- ◆ 17 avril 2023 : réunion de clôture des travaux entre les évaluateurs externes
- ◆ 23 mai 2023 : remise du pré-rapport d'évaluation
- ◆ 13 juin 2023 : restitution du rapport d'évaluation à la cité scolaire Pasteur

Entretiens menés par les évaluateurs externes :

- ◆ Infirmières, PsyEN
- ◆ Coordinatrice de la classe ULIS, référente cogni'classe
- ◆ Professeurs documentalistes
- ◆ AED et CPE
- ◆ Gestionnaire et personnels Région
- ◆ Représentants des associations de parents d'élèves
- ◆ Représentants des Collectivités (mairie, référente RH Région Ile-de-France)
- ◆ Collégiens, lycéens, étudiants
- ◆ Enseignants du secondaire et de CPGE
- ◆ Equipe de direction

II. Caractéristiques et contexte de l'établissement

I. Caractéristiques et contexte de l'établissement

Contexte externe :

La cité scolaire Louis Pasteur est située au 21 boulevard d'Inkermann dans la commune de **Neuilly sur Seine**. **Cet établissement présente une identité forte liée à un riche passé. La construction, envisagée dès les années 1890**, débute en 1912. Transformé en ambulance de l'Hôpital américain de Paris en 1914, puis en hôpital en 1917, il retrouva sa fonction première en 1919. Récemment, les bâtiments ont fait l'objet d'une rénovation extérieure.

Cette cité scolaire accueille aujourd'hui 1787 élèves au sein d'un collège, d'un lycée ainsi que des CPGE. Le collège Louis Pasteur, présente des effectifs globalement stables, évoluant entre 669 et 695 élèves entre 2020 et 2022. C'est également le cas du lycée qui compte respectivement 1050 et 1092 élèves en 2020 et 2022 ainsi que des CPGE (383 élèves en 2022).

Nous pouvons noter que le taux de demandes de départ/nb de titulaires parmi les professeurs est de 22% au collège alors qu'il n'est que de 4% au lycée.

La cité scolaire Louis Pasteur présente une composition sociale très homogène avec une très faible mixité sociale. Ainsi, le taux de boursiers est stable et faible dans les 3 structures (collège : 2,5%, lycée : 3,9%, CPGE : 8,24%). L'IPS des familles du collège est de 144,7, indice inférieur à celui du lycée qui est de 149,5. Enfin, si l'écart-type moyen de l'IPS des familles du collège est de 32,2, il n'est plus que de 27,1 au lycée.

Les élèves du lycée proviennent de 5 principaux collèges publics et privés de Neuilly, principalement du collège L. Pasteur et A. Maurois, puis marginalement de Notre dame de Sainte Croix, T. Gautier et La Trinité. Les élèves du collège L. Pasteur proviennent eux de 5 principales écoles publiques et privées situées également à Neuilly, principalement des écoles M. Michelis A et B, Saussaye et Huissiers, puis marginalement de Poissonniers et A. Perretti.

Le collège comme le lycée présentent par ailleurs un indice d'éloignement faible ce qui a pour conséquence que seuls 49,5% des élèves sont demi-pensionnaires. L'établissement ne dispose pas d'internat.

Contexte interne :

L'équipe de direction de la cité scolaire est composée d'un proviseur, d'un proviseur adjoint, d'un principal adjoint, d'un adjoint-gestionnaire (également agent comptable).

L'équipe d'enseignants de la cité scolaire comprend 142 enseignants qui, au lycée, sont pour 76% d'entre eux agrégés et pour 69% certifiés au collège. Le pourcentage de professeurs non titulaires est très faible au lycée (moins de 2%), il est de 10% au collège. Les équipes enseignantes sont relativement stables, l'ancienneté moyenne dans l'établissement est supérieure à 7 ans. Plus de 40% des enseignants sont en poste depuis plus de 8 ans.

L'établissement compte également, trois professeures documentalistes (une au collège et deux au lycée), 11 personnels de vie scolaire (trois CPE et huit AED (en ETP), cinq au collège et trois au lycée) ainsi que 17 personnels ATSS (administratifs, techniques, sociaux et de santé) dont 2 infirmières (deux demi-postes).

Le nombre de divisions total de la cité scolaire est de 54 (23 au collège, 22 au lycée et 9 en CPGE). La cité scolaire compte également une ULIS.

Le nombre d'élèves moyen par division au collège est de 29,3 (E/D), il est de 32,2 au lycée et 42,6 en CPGE.

III. Mise en perspective par domaine

1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

| | |
|---|--|
| <p>Points forts (réussites du domaine)</p> <p>Un fort engagement des équipes dans les parcours éducatifs des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Parcours avenir :</i><ul style="list-style-type: none">○ Engagement des professeurs principaux dans l'accompagnement à l'orientation : préparation à Parcoursup dès la 1ère avec un accompagnement personnalisé○ Fort investissement des professeurs de classes préparatoires○ Bon taux de réponses dans Parcoursup : adéquation entre les profils et les vœux.• <i>Parcours citoyen :</i><ul style="list-style-type: none">○ Présence d'élèves de l'établissement au Conseil municipal des jeunes.○ Participation d'élèves à des cérémonies commémoratives.○ Actions efficaces relatives à l'égalité Filles-Garçons. <p>Un accompagnement individualisé :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tutorat entre pairs et tutorat professeur élèves mis en place depuis quelques années.• Engagement de l'équipe de direction dans l'accompagnement individuel des élèves en ré-orientation• Pour les élèves d'ULIS, les cours sont synthétisés par la coordonnatrice sous forme de carte mentale par exemple afin de faciliter les apprentissages. <p>Dotations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bonnes voire très bonnes dotations en matériel pédagogique (labo, salles de TP, cabinets, matériel à destination des élèves (web TV/radio)• 2 CDI bien dotés : fonds riches et actualisés. <p>Forte adhésion des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les élèves disent souhaiter majoritairement poursuivre leur scolarité dans l'établissement (continuité des locaux, camarades, fratries). | <p>Points d'attention</p> <p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le taux de départ relativement élevé (22%) au collège dû en partie à la mobilité des familles.• Les élèves comme les parents d'élèves témoignent d'une méconnaissance des filières technologiques, professionnelles et des poursuites d'études qu'elles offrent à l'exception de la filière STMG. Une confusion est faite avec les filières de la voie professionnelle.• Il y a ainsi une prépondérance des orientations STMG par rapport aux autres filières technologiques.• Les maintiens d'élèves en seconde (15 en 2021) sont peu efficaces.• La stratégie d'information en grande assemblée semble être marquée par des limites d'efficacité.• L'IPS moyen des familles est plus élevé au lycée qu'au collège ce qui peut traduire une fragilité de l'accompagnement des élèves socialement moins favorisés.• Les élèves et leur famille hiérarchisent les disciplines au détriment du développement personnel et culturel de l'enfant ; effet visible sur les absences des élèves• L'absence d'internat ne facilite pas l'accueil d'élèves éloignés géographiquement <p>Pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les liaisons inter-cycles sont peu développées.• La pédagogie de projet est peu développée.• Les compétences sont très rarement évaluées de manière explicite avec les élèves sauf en ULIS.• Un matériel performant n'est que très peu mobilisé (web TV, radio) faute d'espaces appropriés. |
| <p>Marges de progrès</p> <ul style="list-style-type: none">• La réflexion sur l'évaluation suite à la mise en place du contrôle continu au lycée pourrait être poursuivie.• La richesse et la multiplicité des projets pédagogiques interdisciplinaires peuvent être davantage mises en valeur | |
| <p>Recommandations, propositions d'actions et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcer les liaisons inter-degrés au sein de l'établissement :<ul style="list-style-type: none">○ Formaliser les temps d'échange au sein de conseils d'enseignement○ Organiser une liaison 3ème / 2nde autour de la progressivité des apprentissages○ Développer le partage de services des professeurs entre le collège et le lycée dans la mesure du possible○ Relancer les cordées de la réussite.• Diversifier les stratégies pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">○ L'offre de formation peut être élargie afin de favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves.○ Les projets transversaux dont certains en gestation sont un appui à valoriser : par exemple l'EMI avec l'usage de la web-TV, web-radio, journal des élèves (autonomie, engagement, oral...) | |

- Au collège, valoriser/développer l'ensemble des compétences du socle en lien avec les parcours des élèves : décorrélér la réussite des élèves de la seule performance académique.
- Supprimer les gratifications
- Informer l'ensemble des acteurs sur les voies d'excellence des filières professionnelles et technologiques afin de favoriser une orientation choisie.
- Actualiser la politique de communication interne à l'établissement.
- Rendre explicites les lettres de mission pour les professeurs coordonnateurs de discipline et référents.

Ces recommandations s'inscrivent dans les objectifs suivants de l'axe n°1 du projet académique :

OBJECTIF 1 : s'épanouir dans les apprentissages et en particulier les points suivants : **stimuler l'innovation pédagogique** et **rendre les apprentissages accessibles à tous**

OBJECTIF 3 : Accompagner le parcours des élèves et en particulier le point suivant : **s'engager dans une orientation active** et **explorer en confiance les voies possibles pour réussir sa poursuite d'études ou son insertion professionnelle**

2. La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

| | |
|---|--|
| <p>Points forts (réussites du domaine)</p> <p>Une attention forte de l'équipe éducative envers les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Grande écoute de la direction et de l'équipe éducative avec adaptation des emplois du temps et des projets d'accueil individualisés (PAI) pour les élèves en difficulté ● Projet d'aide pour les élèves en souffrance psychologique avec l'Espace Santé Jeunes ● Equipe de direction sensibilisée aux problématiques posées par les réseaux sociaux (évaluation perpétuelle) ● Rôle de soutien des AED important surtout pour les lycéens ● Mise en place d'un accompagnement par les professeurs pour certains élèves en difficulté (Heures de soutien, emploi du temps aménagé, accompagnement personnalisé) ● Professeurs très disponibles pour travailler le parcours avenir en terminale ● Prise en compte de la parole des élèves délégués dans la vie de l'établissement, entre autres lors des conseils de classe <p>Un climat scolaire propice aux apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sentiment élevé de sécurité physique et de confiance à l'égard des adultes de la part des élèves ● Accès libre aux installations sportives pour les élèves en CPGE tous les jours de 16h à 18h <p>De nombreuses initiatives pour développer le sentiment d'appartenance</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Journée d'accueil ludique et utile avec jeu de piste à chaque rentrée scolaire de 6^{ème} | <p>Points d'attention</p> <p>Espaces de vie de la cité scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'espace de convivialité et de repos : travaux d'aménagement de toilettes désaffectées pour créer un foyer en attente, pas de préau ou d'abri extérieur. ● Manque de salles de travail à accès libre pour les élèves de terminale et de CPGE ● Etudes du soir pour les élèves de CPGE de 19h à 21h30 : dispositif bénéfique mais les élèves souhaiteraient pouvoir sortir avant 21h30 si besoin <p>Pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombreux impacts négatifs liés à la culture de la performance : triche aux évaluations ; omniprésence du stress allant pour certains jusqu'à des crises d'angoisse, burn-out à la clé ; médicalisation de la difficulté scolaire ; recours massif voire systématisation des cours particuliers. ● Echec du passage à la semestrialisation au collège, objectif mal compris des équipes ● Perméabilité, pour les élèves, entre performance scolaire et comportement : gratifications mêlant les deux, évaluation-sanction si problèmes de comportement, voyages scolaires annulés pour cause de comportement ● Importance exagérée donnée aux gratifications qui ont pour effet d'accentuer les inégalités, de renforcer la compétition, de stigmatiser les moins scolaires ● Manque de visibilité des élèves en difficulté puisqu'ils sont très minoritaires. <p>Vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Peu de mixité géographique, y compris au lycée : 99 % de Neuilléens ● Manque de respect de certains élèves vis-à-vis de leurs camarades, lié au code vestimentaire (marque, contrefaçon) |
|---|--|

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une véritable vie citoyenne avec des CVC, CVL et MDL actifs (collecte de jouets, carnaval, tournoi de foot, concours de talents, bal de promotion) • Mise en place d'un référent communication • Existence d'une caisse de solidarité pour les boursiers • Bâti scolaire possédant une identité forte qui contribue au développement d'un sentiment d'appartenance positif pour les élèves | <p>Vie scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes d'addiction : téléphone, cigarette, drogue • Fragilité des élèves en difficulté en CPGE, très souvent boursiers, malgré l'accompagnement des professeurs • Notes de participation au collège mal perçues par les élèves • Existence d'une note de vie scolaire dans certaines disciplines, anxiogène • Forte pression des parents accompagnée d'une exigence scolaire élevée : passage de l'émulation à la compétition entre les élèves avec un développement d'un mal-être qui concerne de manière plus visible les filles en lycée |
| <p>Marges de progrès</p> <p>Espaces de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'espaces de convivialité et de repos • Mise à disposition d'espace de travail pour les élèves de lycées et de CPGE <p>Vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la communication entre les parents d'élèves et les équipes éducatives • Favoriser l'intégration et renforcer l'accompagnement des élèves dits « différents », « marginalisés » ou « invisibles » • Promouvoir la richesse de l'altérité/de la diversité <p>Vie scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'accompagnement des élèves en difficulté • Réflexion à mener sur les gratifications, les sanctions • Repérage précoce de la souffrance psychologique et du surinvestissement scolaire | |
| <p>Recommandations, propositions d'actions et perspectives</p> <p>Espaces de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager avec les élèves des espaces dédiés à leur bien-être et au repos (foyer, préau, équipements sportifs en accès libre, espaces de travail autonome) • Mettre en conformité les locaux aux normes PMR. <p>Vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser auprès des parents et des personnels, les actions de prévention à destination des élèves quant à l'usage des drogues et addictions en général • S'appuyer sur les travaux initiés par le GQVS (Groupe Qualité de Vie Scolaire) et faire aboutir ses projets • Renforcer les projets communs CVC-CVL • Formaliser une charte des bonnes pratiques de communication entre les parents d'élèves et les équipes éducatives <p>Vie scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les gratifications qui n'ont pas de portée pédagogique. • Renforcer la présence d'adultes dans les couloirs près des lieux qui le requièrent. • Organiser une formation pour l'ensemble des personnels relative à la psychologie de l'adolescent et informer l'ensemble de la communauté éducative quant aux liens entre stress et apprentissages • S'appuyer sur la présence d'une classe ULIS pour promouvoir et diffuser des pratiques pédagogiques favorisant l'inclusion et la différenciation. • Développer et institutionnaliser, avec les élèves, le tutorat entre pairs. • Partager et faire rayonner les travaux du SAS (scolarité assidue et sereine), du GQVS (groupe qualité de la vie scolaire) et du GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) auprès de l'ensemble des personnels | |

Ces recommandations s'inscrivent dans l'objectif n°1 de l'axe 1 du projet académique, **s'épanouir dans les apprentissages** et en particulier le point suivant : **Accueillir les élèves dans une école stimulante, sécurisante** et également dans l'objectif n°9 de l'axe 3, **Cultiver des lieux et des tiers-lieux apprenants** et en particulier le point suivant : **Aménager des temps et des lieux de vie, de partage et de culture**

3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

| | |
|---|---|
| <p>Points forts (réussites du domaine)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grande implication des professeurs principaux • Taux de remplacement des enseignants très élevé • Enseignants expérimentés, engagés dans leur travail, équipes stables • Direction solidaire et stable • Existence d'un groupe qualité de vie scolaire • Existence du projet Voltaire et devoirs faits • Existence d'une cogni'classe • Existence d'un projet de vie scolaire • Evaluation formalisée de ces différents dispositifs • Implication des AED et bonne coopération entre AED et CPE • CVC et CVL dynamiques, nombreux projets • Implication des agents territoriaux et équipes stables • Fédérations de parents d'élèves structurées • Implication de la mairie dans les instances | <p>Points d'attention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible rayonnement des actions des uns et des autres malgré les multiples canaux de communication • Difficulté à susciter des bonnes volontés, à initier une réflexion pédagogique collective • Pas de plus-value associée à la structure (cité scolaire) quant à la mise en cohérence de la pédagogie entre le collège et le lycée • Absence des élèves au sein du groupe qualité de vie scolaire • Faible taux de participation aux élections du CVC : être candidat suffit pour être élu • Forte implication des élèves dans des activités extra-scolaires, qui limite leur présence dans des engagements au sein de l'établissement : sport, musique, engagements associatifs • Pas de formations des AED aux premiers secours • Faible participation des AED aux sorties scolaires |
| <p>Marges de progrès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vie scolaire Accroître l'implication des élèves dans la vie de l'établissement • Collectif des personnels Développer les liens collège-lycée Enrichir les pratiques pédagogiques mutuelles | |
| <p>Recommandations, propositions d'actions et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vie scolaire Soutenir l'action de la CPE pour renforcer la participation des élèves aux élections Valoriser les élèves engagés aux CVC et CVL de toutes les manières possibles : « cérémonie d'investiture », identification spécifique (badge ou autre insigne de couleurs) lors des événements de l'établissement (JPO)... Renforcer l'action et la visibilité, au sein de l'établissement, des projets sportifs et culturels, ainsi que les partenariats avec les institutions extérieures Promouvoir l'engagement des élèves dans ceux-ci Former les AED aux premiers secours Elargir l'inclusion des AED dans les projets pédagogiques Poursuivre la dynamique de la démarche d'auto-évaluation de l'établissement sur ses projets • Collectif des personnels Définir l'objet des réunions préparatoires aux conseils de classe et éventuellement les organiser de manière collégiale par niveaux (sortir d'une logique individuelle et renforcer les échanges entre professeurs principaux) Développer les formations à initiative locale inter-degré et inter-catégorielles | |

Ces recommandations s'inscrivent dans le projet académique :

- l'objectif n°2 de l'axe 1, **Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement** et en particulier les points suivants : devenir autonome dans et hors la classe, développer l'estime de soi et la persévérance et comprendre et agir dans le monde.
- l'objectif n°4 de l'axe 2, **Des collectifs apprenants et engagés** et en particulier le point suivant : coconstruire les diagnostics pour optimiser l'action collective

4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

| | |
|---|---|
| <p>Points forts (réussites du domaine) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des relations fortes et anciennes avec la Mairie de Neuilly. • Plusieurs parents d'élèves élus sont aussi membres du conseil municipal ce qui favorise les interactions avec la Mairie. • Un partenariat est actif avec des structures municipales qui proposent des services aux élèves complémentaires à ce qui est mené dans l'établissement, notamment pour le parcours avenir (Neuilly campus) ou le parcours santé (espace santé jeunes). • Les élus du lycée au conseil municipal des jeunes sont très actifs et sources de propositions. • Le lycée a développé un partenariat avec la Marine Nationale. • Un réseau des anciens élèves actifs au service des élèves et des étudiants. • Un suivi spécifique de la responsable du secteur RH de la Région Ile de France. • Présence active des associations de parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement. | <p>Points d'attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disparition progressive de la Fondation Pasteur avec un désengagement d'entreprises partenaires. La création d'un fonds de solidarité diminue les marges financières pour l'accompagnement et le soutien. • Des emplois liés à la Mairie qui participaient au fonctionnement de l'établissement ont progressivement disparu ce qui a eu une incidence sur l'organisation RH de l'établissement. • Malgré le lien fort avec la municipalité, des structures telles que l'espace santé jeunes ou Neuilly campus ne sont pas suffisamment connues des élèves. • Pas de lien entre le CVC, le CVL et les structures municipales dans le cadre d'un partenariat. • Pas de partenariat institutionnalisé avec l'enseignement supérieur • Pas de présence des représentants de la Région Ile de France au conseil d'administration. • Trouver le juste équilibre entre les attentes des représentants d'élèves et la liberté pédagogique et d'évaluation des enseignants. |
| <p>Marges de progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les cordées de la réussite en classe préparatoire avec différents lycées du bassin. - Elargir les liens avec le collège A. Maurois pour mieux préparer l'arrivée des collégiens au sein d'une cité scolaire. | |
| <p>Recommandations, propositions d'actions et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien entre les élus au conseil municipal des jeunes et les projets citoyens du lycée (CVC et CVL). - Mieux diffuser l'offre proposée par la mairie (espace Santé Jeunes et Neuilly Campus) notamment auprès des enseignants. - Dans le cadre des cordées de la réussite, participer au développement de l'ambition scolaire des élèves des établissements de proximité, en impliquant les élèves de Pasteur dans cette démarche. | |

Ces recommandations s'inscrivent dans le projet académique :

- L'objectif n°3 de l'axe 1, **Accompagner les parcours des élèves** et en particulier le point suivant : **soutenir et encourager l'ambition scolaire**
- l'objectif n°7 de l'axe 3, **Accélérer les succès des territoires et s'appuyer sur les alliances éducatives** et en particulier les points suivants : **accroître la mise en synergie des ressources et des acteurs des territoires** et **conforter la mobilité, la mixité sociale et l'ouverture au monde.**

IV. Bilan global et perspectives

Les axes à privilégier pour accompagner l'établissement dans sa démarche d'amélioration :

- **AXE 1 : le bien-être des élèves**
 - Organiser une liaison 3ème / 2nde autour de la progressivité des apprentissages
 - Développer le partage de services des professeurs entre le collège et le lycée dans la mesure du possible
 - Élargir l'offre de formation afin de favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves.
 - Décorrélér la réussite des élèves de la seule performance académique.
 - Informer l'ensemble des acteurs sur les voies d'excellence des filières professionnelles et technologiques afin de favoriser une orientation choisie
 - Aménager avec les élèves des espaces dédiés à leur bien-être et au repos
 - Mettre en conformité les locaux aux normes PMR.
 - Organiser une formation pour l'ensemble des personnels relative à la psychologie de l'adolescent et informer l'ensemble de la communauté éducative quant aux liens entre stress et apprentissages

- **AXE 2 : la valorisation de l'existant**
 - Relancer les cordées de la réussite.
 - Les projets transversaux dont certains en gestation (par exemple l'EMI avec l'usage de la web-TV, web-radio, journal des élèves sont un appui à valoriser
 - Actualiser la politique de communication interne à l'établissement.
 - Rendre explicites les lettres de mission pour les professeurs coordonnateurs de discipline et référents
 - S'appuyer sur les travaux initiés par le QQVS (Groupe Qualité de Vie Scolaire) et faire aboutir ses projets
 - Développer et institutionnaliser, avec les élèves, le tutorat entre pairs.
 - Partager et faire rayonner les travaux du SAS (scolarité assidue et sereine), du QQVS (groupe qualité de la vie scolaire) et du GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) auprès de l'ensemble des personnels
 - Renforcer l'action et la visibilité, au sein de l'établissement, des projets sportifs et culturels, ainsi que les partenariats avec les institutions extérieures
 - Elargir l'inclusion des AED dans les projets pédagogiques
 - Mieux diffuser l'offre proposée par la mairie (espace Santé Jeunes et Neuilly Campus) notamment auprès des enseignants

- **AXE 3 : le développement de la performance collective autre qu'académique**
 - Renforcer les projets communs CVC-CVL
 - Valoriser les élèves engagés aux CVC et CVL de toutes les manières possibles
 - S'appuyer sur la présence d'une classe ULIS pour promouvoir et diffuser des pratiques pédagogiques favorisant l'inclusion et la différenciation
 - Poursuivre la dynamique de la démarche d'auto-évaluation de l'établissement sur ses projets
 - Développer les formations à initiative locale inter-degré et inter-catégorielles
 - Renforcer le lien entre les élus au conseil municipal des jeunes et les projets citoyens du lycée (CVC et CVL).
 - Dans le cadre des cordées de la réussite, participer au développement de l'ambition scolaire des élèves des établissements de proximité, en impliquant les élèves de Pasteur dans cette démarche.

V. Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées

Au niveau national :

- ARCHICLASSE : [Archiclasse - Intégrer l'usage du numérique à votre projet de rénovation ou de construction d'établissement \(education.fr\)](#)
- Association « savoir être et vivre ensemble » : [Je suis un établissement scolaire - Association SEVE](#)

Au niveau académique :

- EAFC et formations à initiatives locales : [Nextcloud \(ac-versailles.fr\)](#)
- Référent académique Cordées de la réussite
- Fonds d'innovation pédagogique – Conseil National de la Refondation
- Corps d'inspection
- Cellule académique « bâti et aménagement des espaces scolaires »
- SAIO

Au niveau local

- Espace santé jeunes
- Neuilly Campus

➤ **Résumé du rapport (1 page au maximum)**

Caractéristiques et contexte de l'établissement

Le lycée Pasteur de Neuilly établissement présente une identité forte liée à un riche passé. Cette cité scolaire accueille aujourd'hui 1787 élèves au sein d'un collège, un lycée ainsi que des CPGE.

La cité scolaire Louis Pasteur présente une composition sociale très homogène avec une très faible mixité sociale ; le collège comme le lycée présentent par ailleurs un indice d'éloignement faible.

Les élèves issus de familles très favorisées représentent 80% des élèves, que ce soit au collège ou au lycée.

Le taux de boursiers est de l'ordre de 3% au lycée et de 2,5% au collège, alors que les taux départementaux sont respectivement de 15% et de 16%, et les taux académiques de 16% et de 19%.

Les élèves arrivent avec un très bon niveau scolaire et les familles ont de très fortes ambitions.

L'équipe d'enseignants de la cité scolaire comprend 142 enseignants qui, au lycée, sont pour 76% d'entre eux agrégés et pour 69% certifiés au collège. Le pourcentage de professeurs non titulaires est très faible au lycée (moins de 2%), il est de 10% au collège. Les équipes enseignantes sont relativement stables, l'ancienneté moyenne des enseignants est supérieure à 7 ans. Plus de 40% des enseignants sont en poste depuis plus de 8 ans.

L'ensemble des personnels de l'établissement est très engagé et attaché à l'établissement ; le sentiment d'appartenance est fort au sein de l'ensemble de la communauté éducative.

L'établissement a noué des relations fortes et anciennes avec la Mairie de Neuilly : plusieurs parents d'élèves élus sont aussi membres du conseil municipal ce qui favorise les interactions avec la Mairie.

La démarche d'auto-évaluation

La démarche d'auto-évaluation a été très productive dans l'établissement. Elle a révélé les mêmes points d'attention que les évaluateurs externes. Une partie de la communauté éducative sait se retrouver autour de nombreux projets d'amélioration du fonctionnement de l'établissement (GQVS, SAS...), et analyser ses performances

Axes d'évolution prioritaires :

L'identité particulière de l'établissement est tout à la fois un atout quant à son attractivité et un frein quant au bien-être des élèves. À l'instar des pratiques dans les différents établissements privés sous contrat de la ville, ceux-ci sont en effet imprégnés d'une culture ancienne de performance scolaire individuelle qui nuit aux apprentissages, au vivre-ensemble et va pour certains jusqu'à impacter leur santé. Cette prééminence de la performance scolaire laisse parfois de côté d'autres aspects du développement harmonieux d'un jeune malgré les efforts des personnels de l'établissement qui subissent cette situation.

Les évaluateurs externes invitent à s'appuyer sur les dispositifs existants, nombreux, et les mettre en synergie dans cet objectif.

➤ **Signature des évaluateurs externes :**

Maud CHAREYRON

Gaëlle WOLFF

Olivier DARDILLAC

Joël PLANTE